



ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
TIERCES
PARTIES
MARKETING



CFA Society
France



Value For Money



Daniel Berlioz
Senior Advisor
EY



Cyrille de La Chaise
Head of Multi-Management Development
BNP Paribas Cardif



Emmanuelle LaFerrere
Head of Institutional Affairs France
BNP Paribas Cardif



Philippe Maupas, CFA, CAIA, CIPM
Consultant, Blogger



Eric Pinon
Honorary President of the AFG
Moderator



ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
TIERCES
PARTIES
MARKETING



CFA Society
France



Value For Money



[Olivia Rivet, CFA](#)

Senior Manager

Nexialog Consulting

01

Définition

Olivia Rivet, CFA
Senior Manager
Nexialog Consulting
[Lien LinkedIn](#)

Démontrer la valeur au regard des coûts

Value for money vise à s'assurer que les **coûts** supportés par le client sont cohérents avec la **valeur délivrée**.

Une approche globale de la valeur:

- Ne se limite pas aux frais
- Intègre performance, risque, qualité et services
- S'apprécie dans la durée et du point de vue client

VALUE FOR MONEY



Un changement de paradigme:

- Passage de la transparence à la justification
- Nécessité de démontrer la pertinence des produits
- Approche comparative (peer groups, benchmarks)



Les frais ne sont plus seulement à expliquer, ils doivent être justifiés par la valeur délivrée au client.

02

Origine et enjeux

Genèse et raisons d'émergence

Pourquoi Value For Money? Mieux servir l'intérêt du client:

- Mieux aligner coûts et valeur délivrée
- Renforcer la transparence pour les investisseurs
- Améliorer la lisibilité des produits
- Accroître la confiance dans l'épargne

Avant 2018 | Cadre initial
MIFID I (2007)

- Protection des investisseurs
- Encadrement de la distribution

MiFID I posait les bases de la protection des investisseurs.

2018 | Tournant
MIFID II / DDA

- Transparence accrue sur les frais
- Information renforcée

MIFID II (services d'investissements) et DDA (Assurances)

2019-2022 | Approfondissement du cadre
ACPR / AMF / Loi Pacte

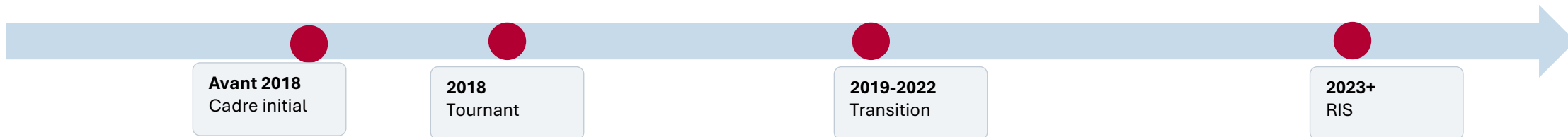
- Analyse des frais et pratiques de marchés
- Renforcer la comparabilité

Premières attentes en matière de Value for Money

2023+ | Structuration Européenne
RIS (Retail Investment Strategy)

- Benchmarks
- Peer Groups
- Encadrement du Value For Money

En cours...



03

Retail investment Strategy (RIS)

Qu'est ce que la RIS?

La Retail Investment Strategy (RIS) est une initiative législative de l'Union européenne visant à renforcer la protection des investisseurs de détail et à encourager leur participation aux marchés de capitaux. Présentée par la Commission européenne le 24 mai 2023, la RIS constitue un paquet réglementaire transversal qui modifie de manière coordonnée plusieurs cadres existants, notamment MiFID II, DDA (IDD), PRIIPS, UCITS, AIFMD et Solvency II.

La RIS a pour ambition de rendre l'investissement plus accessible et compréhensible pour les particuliers. Elle agit sur l'ensemble du parcours de l'investisseur, depuis la conception des produits jusqu'à leur distribution, en passant par le conseil, l'information fournie au client et les mécanismes de rémunération des acteurs. Concrètement, la RIS introduit ou renforce des exigences clés telles que :

Value for Money (VFM)

Éviter la commercialisation de produits dont les coûts seraient disproportionnés au regard la valeur délivrée.

- Renforcement de la **gouvernance produit**, avec intégration de VFM dès la conception et l'approbation du produit
- Évaluation documentée de la cohérence coûts / performance / bénéfices
- Comparaison avec des **produits comparables (peer grouping)**, et des **benchmarks à des fins de supervision**
- Approche proportionnée selon les catégories de produits

Gouvernance produit

Un renforcement des règles encadrant la conception, l'approbation et la surveillance des produits financiers.

Parcours client

Une augmentation du niveau d'exigence des tests d'adéquation, de meilleur intérêt du client, et d'appropriation.

Harmonisation réglementaire

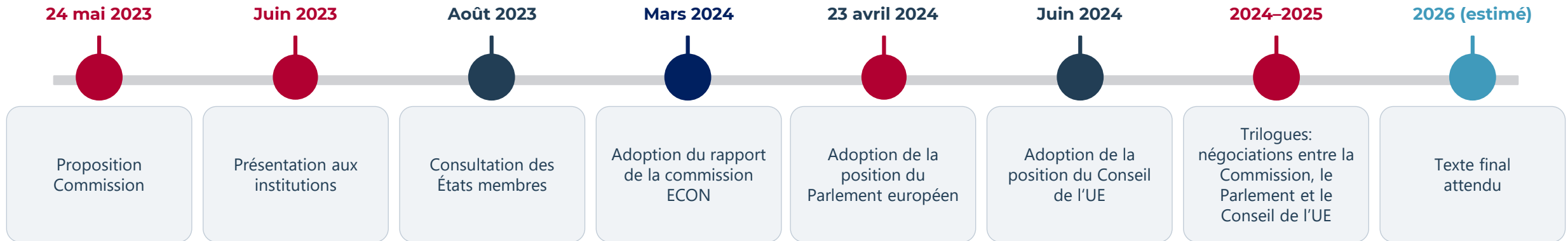
Une plus grande cohérence et uniformité des règles entre les différents secteurs financiers de l'UE.

04

Calendrier

Historique et stade d'avancement

- **Mai 2023** : proposition législative RIS par la Commission (directive omnibus, révision PRIIPs).
- **2023–2024** : consultations des États membres et travaux parlementaires ; position du Parlement adoptée (avril 2024).
- **2024–2025** : trilogues (négociations), dynamique de **simplification**, discussions techniques sur *Value for Money* et les tests parcours client.
- **2026 (estimé)**: texte final attendu.



+18 à 24 mois

Transposition et entrée en application

2027 – 2029

Horizon opérationnel



ASSOCIATION
FRANÇAISE DES
TIERCES
PARTIES
MARKETING



CFA Society
France



Value For Money



Daniel Berlioz
Senior Advisor
EY



Cyrille de La Chaise
Head of Multi-Management Development
BNP Paribas Cardif



Emmanuelle Laferrere
Head of Institutional Affairs France
BNP Paribas Cardif



Philippe Maupas, CFA, CAIA, CIPM
Consultant, Blogger



Eric Pinon
Honorary President of the AFG
Moderator